



Nombre de membres  
du conseil municipal  
élus :

19

Conseillers en fonctions :

19

Conseillers présents :

12

Conseillers absents :

7

Dont 3 avec pouvoir

L'an **deux mil vingt-quatre**, le vingt-six du mois de mars,

S'est réuni à 18 heures 30 à la Salle des Séances de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Amarin, sur la convocation et sous la présidence de Charles WEHRLÉN, maire

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Mesdames et Messieurs WEHRLÉN Charles, Maire – AST Cyrille 1° adjoint – LOCATELLI Marie-Christine 2° adjoint – SAUZE Jean 3° adjoint – BELTZUNG Nathalie 4° adjoint.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

ERHARD Huguette – EHLINGER René – PETER Véronique (point 6 à 15) – GAIDELLA Patrick (point 6 à 15) - POULET Sabine - HORNY Marilyne – DUMOULIN Thierry – HUBER Emmanuelle – GSTALDER Emilie.

**Absents excusés avec pouvoir :**

FRITHMANN Jean-Charles cm – donne pouvoir à Charles WEHRLÉN - SPERISSEN Alain cm – donne pouvoir à Cyrille AST - HILDENBRAND Bastien – donne pouvoir à Marilyne HORNY.

**Absents excusés sans pouvoir :**

PETER Véronique cm – point 1 à 5 - GAIDELLA Patrick cm – point 1 à 5 - POTHIER Virginie cm.

**Absent non excusé :**

MULLER Gaëtan cm.

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice suivant les prescriptions des art. 50 & 174 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale

**2024-04 : TABLEAU DES EFFECTIFS**

M. Le Maire informe l'assemblée que l'effectif du personnel communal au 1<sup>er</sup> janvier 2024 est de 19 agents soit 14 fonctionnaires, 5 contractuels.

Sur proposition de M. Le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,**

- 1. FIXE** le tableau des effectifs du personnel communal fonctionnaire au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ainsi qu'il figure sur le tableau figurant en annexe ;
- 2. PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2024.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

  
Charles WEHRLÉN